

Rapport financier

2016



Croix-Rouge vaudoise

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

Rue Beau-Séjour 9-13, CP 5683 – CH-1002 Lausanne

Tél. 021 340 00 70 – Fax 021 320 66 73

<http://www.croixrougevaudoise.ch>

e-mail: info@croixrougevaudoise.ch





Comptes annuels 2016

Croix-Rouge vaudoise



Bilan au 31.12.

en CHF	Précisions chiffre annexe	2015	2016
ACTIFS			
Liquidités	1	983'900.93	1'166'651.16
Liquidités « Mimosa »		16'097.65	17'801.40
Titres	2	1'506'450.07	814'935.00
Créances résultant de livraisons et de prestations	3	195'866.55	161'979.85
./. Du croire		-49'047.24	-32'785.85
Autres créances		24'124.50	12'328.73
Impôt anticipé		2'610.36	4'712.55
Dépôts		1'975.90	271.25
Stocks		3'203.20	2'895.10
Actifs de régularisation	4	288'149.90	363'117.36
Actifs circulants		2'973'331.82	2'511'906.55
Immobilisations corporelles	5		
- Mobilier et installations		13'818.20	22'745.27
- Infrastructure		151'434.15	98'627.68
- Véhicule		1.00	1.00
- Aménagements		315'065.78	235'766.66
- Terrain		1.00	1.00
Actifs immobilisés		480'320.13	357'141.61
TOTAL ACTIFS		3'453'651.95	2'869'048.16
PASSIFS			
Dettes financières à court terme	6	434'906.50	294'129.05
Passifs de régularisation	7	131'360.43	159'268.34
Capitaux de tiers à court terme	8	566'266.93	453'397.39
Dettes financières à long terme		200'000.00	200'000.00
Provisions à long terme		113'212.75	129'888.80
Capitaux de tiers à long terme		313'212.75	329'888.80
Capital des fonds		599'445.25	608'531.10
Capital des fonds	9	599'445.25	608'531.10
Capital de base		172'821.96	172'821.96
Capital lié		100'000.00	203'480.15
Capital libre		1'701'905.06	1'100'928.76
Capital de l'organisation	10	1'974'727.02	1'477'230.87
TOTAL PASSIFS		3'453'651.95	2'869'048.16



Compte d'exploitation

en CHF	Précisions chiffre annexe	2015	2016
PRODUITS			
Produits de dons et de campagnes de recherche de fonds		1'541'940.11	1'597'966.54
Ventes de marchandises		179'076.95	165'751.70
Produits de prestations de service		2'115'892.55	2'063'148.78
Contributions des pouvoirs publics		2'899'952.85	3'281'729.30
Contributions d'œuvres d'entraide		214'390.70	282'057.46
Produits d'exploitation	11	6'951'253.16	7'390'653.78
CHARGES			
Charges pour dons et campagnes de recherche de fonds	15	353'106.55	456'182.75
Achats marchandises	13	24'914.75	19'058.55
Prestations, aide matérielle	13	135'992.18	140'493.31
Charges de personnel	12/19	5'302'933.00	5'845'057.94
Autres charges d'exploitation	14/16/17/22	1'214'442.80	1'244'030.65
Amortissements sur immobilisations corporelles	5	190'689.88	183'932.88
Charges d'exploitation		7'222'079.16	7'888'756.08
Résultat d'exploitation		-270'826.00	-498'102.30
Résultat financier	18	-47'628.42	-12'498.45
Résultat hors exploitation	19	-4'120.99	22'190.45
Résultat avant variation du capital des fonds et de l'organisation		-322'575.41	-488'410.30
Dotation au capital des fonds	22	-261'842.75	-144'593.05
Affectation au capital des fonds	22	342'762.75	135'507.20
Résultat avant variation du capital de l'organisation		-241'655.41	-497'496.15
Dotation au capital de l'organisation	22	-222'692.36	-409'025.00
Affectation au capital de l'organisation	22	222'000.00	534'544.85
Résultat de l'exercice		-242'347.77	-371'976.30



Tableau de financement

Le tableau de financement complète le bilan et le compte d'exploitation en donnant des indications supplémentaires sur les processus d'investissements et de financement ainsi que sur l'évolution de la situation financière de l'Association cantonale vaudoise.

en CHF	Explications Lettre	2015	2016
Résultat avant variation du capital de l'organisation	22	-241'655.41	-497'496.15
Variation du capital des fonds		-80'920.00	9'085.85
Amortissements	5		
- Mobilier et infrastructure		109'057.02	104'633.76
- Aménagement/terrain		81'632.86	79'299.12
Variation de provision	20	-4'827.25	16'676.05
Attribution/dissolution de ducroire		6'012.17	-16'261.39
Plus-value / moins-value sur les titres	18	39'249.99	7'391.32
(Augmentation) / diminution titres		0.00	7'371.18
(Augmentation) / diminution créances		56'870.80	33'886.70
(Augmentation) / diminution dépôts		-347.10	1'704.65
(Augmentation) / diminution impôt anticipé		1'655.02	-2'102.19
(Augmentation) / diminution stocks		410.80	308.10
(Augmentation) / diminution autres		-16'260.03	11'795.77
(Augmentation) / diminution actifs de régularisation		-52'209.37	-74'967.46
Augmentation / (diminution) autres dettes à court terme		140'072.05	-140'777.45
Augmentation / (diminution) passifs de régularisation		-69'227.27	27'907.91
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	21	-30'485.72	-431'544.23
Investissements / désinvestissements placements financiers	2	0.00	676'752.57
Investissements / désinvestissements immobilisations corporelles		-216'670.85	-60'754.36
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	21	-216'670.85	615'998.21
Augmentation / diminution dettes financières à court terme		0.00	0.00
Augmentation / diminution dettes financières à long terme		0.00	0.00
Flux financiers provenant de l'activité de financement		0.00	0.00
Total flux financiers	21	-247'156.57	184'453.98
Disponibilités au 1 ^{er} janvier		1'247'155.15	999'998.58
Disponibilités au 31 décembre		999'998.58	1'184'452.56
Variation des disponibilités	21	-247'156.57	184'453.98



Tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital présente les dotations en moyens ressortissant au capital des fonds et au capital de l'organisation, leur utilisation et leur niveau.

Le capital de fonds comprend les moyens à affectation déterminée pour des prestations de services. Le capital de l'organisation regroupe les moyens relevant du financement propre, sans limitation d'utilisation par des tiers.

en CHF	Explications Lettre	Existant initial 01.01.16	Rentrées	Résultat de l'exercice	Sorties	Existant final 31.12.16
Capital des fonds						
-	Fonds affectés à la jeunesse	50'000.00	0.00		0.00	50'000.00
-	Fonds affectés aide à la famille	382'491.30	40'278.00		-40'278.00	382'491.30
-	Fonds affectés travaux	66'953.95	77'015.05		-33'229.20	110'739.80
-	Fonds affectés informatique	0.00	5'000.00		-5'000.00	0.00
-	Fonds affectés social et bénévolat	100'000.00	22'300.00		-57'000.00	65'300.00
Total Capital des fonds		599'445.25	144'593.05		-135'507.20	608'531.10
Capital de l'organisation						
Capital de base		172'821.96				172'821.96
Capital lié						
-	Fonds liés 2 ^{ème} pilier	100'000.00			-12'519.85	87'480.15
-	Fonds liés support	0.00	71'600.00		-20'000.00	51'600.00
-	Fonds liés fondations	0.00	30'200.00			30'200.00
-	Fonds liés Croix-Rouge	0.00	34'200.00			34'200.00
Capital libre		1'701'905.06	273'025.00	-371'976.30	-502'025.00	1'100'928.76
Total Capital de l'organisation		1'974'727.02	409'025.00	-371'976.30	534'544.85	1'477'230.87



Annexe aux comptes annuels

Principes de comptabilité et de présentation des comptes

Principes généraux de comptabilité et de présentation des comptes.

Les comptes annuels de l'Association Croix-Rouge vaudoise sont présentés en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (en particulier RPC 21), le guide Harmonisation des comptabilités des AC CR, les standards de la Fondation ZEWO, le droit suisse ainsi qu'avec les dispositions des Statuts de l'organisation.

Le présent document restitue une image fidèle, c'est-à-dire conforme aux conditions réelles, de la situation de la fortune, des finances et des résultats de l'Association Croix-Rouge vaudoise. Les bases d'évaluation générales selon le cadre conceptuel des SWISS GAAP RPC s'appliquent en l'espèce.

Quelques modifications ont été apportées à la présentation des comptes annuels en lien avec l'application de la nouvelle SWISS GAAP RPC21 applicable dès le 1^{er} janvier 2016.

Organisations poursuivant des buts similaires :

- Croix-Rouge Suisse (CRS)
- Fondation Humanitaire de la Croix-Rouge suisse (FAH)
- Association Vaudoise d'Aide et de Soins A Domicile (AVASAD)
- Pro Senectute Vaud (PSV)
- Caritas Vaud (CVD)
- Pro Infirmis Vaud (PIVD)
- Association Vaudoise Des Etablissements Médico-Sociaux (AVDEMS)
- Association Suisse du Mimosa du Bonheur (ASMB)
- Service De l'Emploi (SDE)
- Service de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education de la Ville de Lausanne
- Service des Assurances Sociales et de l'Hébergement (SASH)
- Service de la Santé publique
- Service de Prévoyance et Aide Sociale (SPAS)
- Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE)
- Service de Protection de la Jeunesse (SPJ)
- Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)
- Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
- Chemins de Fer Fédéraux (CFF)
- Office de l'Assurance Invalidité (OAI)
- Asstsas (Association pour la Sante et la Sécurité du Travail, Secteur des Affaires Sociales, Québec)
- Bureau cantonal d'intégration (BCI)

Bilan

1) Liquidités :

Ces dernières sont composées des comptes de chèques postaux et bancaires ainsi que des caisses des Antennes régionales. Tous les montants sont tenus en CHF uniquement et ne font pas l'objet d'une conversion en fin d'exercice.

Une ligne de crédit d'un montant de CHF 500'000.00, accordée par la Banque Cantonale Vaudoise, au taux d'intérêt de 4 % l'an, est toujours en vigueur. Il n'existe pas d'autre limite de crédit. Notons que le montant de CHF 20'411.95 (CHF 20'410.- en 2015) est bloqué sur quatre comptes de garantie de loyers.



2) Titres/Placement :

Les titres sont évalués à la valeur boursière. Au 31 décembre 2016, il existe un nantissement de la Croix-Rouge vaudoise en faveur de la Banque Cantonale Vaudoise des valeurs qui sont enregistrées sous le dépôt de titres (cf. limite de crédit ¹⁾) pour un montant de CHF 625'692.- (CHF 1'335'392.- en 2015).

Des titres ont été vendus pour un montant de CHF 676'742.57 dans l'attente d'être réinvestis.

Le dépôt de métaux précieux est également évalué au 31 décembre à sa valeur boursière.

3) Créances – débiteurs :

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Ces dernières représentent les factures des prestations relatives aux différents Secteurs de l'Institution qui n'ont pas encore été encaissées en fin d'année.

4) Actifs de régularisation :

Les montants d'actifs de régularisation de CHF 363'117.36 (CHF 288'150.- en 2015) sont principalement composés de subventions à percevoir encore pour l'exercice 2016 dont CHF 159'923.60 (CHF 148'288.- en 2015) de la part de collectivités publiques et CHF 85'421.81 (CHF 85'655.- en 2015) de la part d'organisations poursuivant des buts similaires. Le solde représente des factures déjà honorées pour l'exercice 2017 ainsi que des produits divers à recevoir pour l'exercice 2016.

5) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire avec comme base les durées d'amortissement suivantes :

Mobilier et installations 4 ans

Infrastructure de bureau 3 ans

Véhicules 5 ans

Aménagement sur la durée du bail à loyer dès 2015

Terrain

Tableau des immobilisations

en CHF	Mobilier Installations	Infrastructure bureau	Véhicule	Aménagement Terrain	Total
Valeur brute au 01.01.2016	292'508.29	1'184'828.05	38'024.85	1'1218'430.60	2'733'791.79
Investissements 2016	20'905.41	39'848.95	0.00	0.00	60'754.36
Valeur brute au 31.12.2016	313'413.70	1'224'677.00	38'024.85	1'218'430.60	2'794'546.15
Fonds d'amortissement au 01.01.2016	278'690.09	1'033'393.90	38'023.85	903'363.82	2'253'471.66
Amortissements 2016	11'978.34	92'655.42	0.00	79'299.12	183'932.88
Fonds d'amortissement au 31.12.2016	290'668.43	1'126'049.32	38'023.85	982'662.94	2'437'404.54
Valeur nette au 31.12.2016	22'745.27	98'627.68	1.00	235'767.66	357'141.61
Valeur nette au 01.01.2016	13'818.20	151'434.15	1.00	315'066.78	480'320.13

Les investissements inférieurs à CHF 500.00 ne sont pas activés.

La rubrique « Aménagement » comprend les aménagements effectués dans les locaux sis à Lausanne (Beau-Séjour) ainsi que ceux de l'Antenne régionale d'Aigle.



La valeur d'assurance incendie mobilière : CHF 1'177'000.00 au 31.12.2015
CHF 1'177'000.00 au 31.12.2016

A la suite d'un legs institué au nom de la Croix-Rouge vaudoise, des terrains agricoles ont été reçus comme donation en nature. Ils ont fait l'objet d'une inscription au bilan à CHF 1.- pour mémoire.

Le 8 juin 2016, l'inscription au Registre foncier de Lausanne a été mise à jour instituant comme légataire la Croix-Rouge vaudoise aux côtés des enfants Roland Chateland et Mireille Colomb.

Les frais de décompte au Registre foncier se sont élevés à CHF 33.15.

La Croix-Rouge vaudoise encaissera un montant de CHF 1'475.00/an au titre de location des terrains de Breteigny. Pour l'année 2016, ce montant a été intégré dans les comptes 2016 sous la rubrique Succession.

En sus des terrains, la Croix-Rouge vaudoise a également reçu quelques biens sous forme de bijoux qui ont fait l'objet d'une vente pour un montant de CHF 906.00, montant qui sera inscrit dans les comptes 2017.

Des valeurs pécuniaires ont été intégrées dans les comptes 2016 sous la rubrique Succession pour un montant de CHF 36'600.00.

6) Dettes financières à court terme :

Ce montant se compose principalement de charges de fournisseurs et de charges sociales à payer pour CHF 294'129.05 (CHF 434'907.- en 2015).

7) Passifs de régularisation :

Les montants de passifs de régularisation sont principalement composés de factures des prestations de formation pour l'année 2017 déjà encaissées et facturées en 2016 pour un montant de CHF 94'792.57 (CHF 72'415.- en 2015), des frais provisionnés concernant l'audit des comptes 2016 pour un montant de CHF 10'260.- (CHF 10'584.- en 2015), le solde de CHF 54'215.77 (CHF 48'361.- en 2015) représentant des charges d'exploitation ainsi que le solde de diverses subventions de l'exercice 2016.

8) Dettes financière à long terme :

La valeur correspond à un crédit de CHF 200'000.00 accordé par la Croix-Rouge suisse en date du 19 janvier 2009, d'une durée de 12 mois, puis reconduit pour 2 ans en 2011 et pour 3 ans en 2013 et 2016 (échéance au 31.12.2018) au taux de 1,50 %.

9) Capital des fonds :

Ce dernier fait état des fonds affectés spécialement à des prestations ou projets de l'Institution (cf. tableau de variation du capital selon annexe).

10) Capital de l'organisation :

Ce dernier présente les moyens relevant du financement propre de l'organisation, sans limitation d'utilisation par des privés, des fondations et des sociétés.

Il est composé du capital de base, du capital lié ainsi que du capital libre.



Compte d'exploitation

11) Produits d'exploitation :

L'Institution est subventionnée à raison de 44.79 % par les Pouvoirs publics (Communes, Cantons et Confédération) (41.72 % en 2015), de 30.42 % relatif à la facturation de ses prestations (33.02 % en 2015), de 20.94 % par le biais de ses recherches de fonds annuelles (22.18 % en 2015) et le solde de 3.85 % relatif aux produits des œuvres d'entraide (3.08 % en 2015).

Les revenus d'exploitation se décomposent comme suit :

Produits de dons et campagne de recherches de fonds

	en CHF	2015	2016
Dons		430'691.65	318'510.00
Campagnes de recherche de fonds		247'212.80	339'663.07
Cotisations annuelles (membres)		841'092.30	817'140.00
Cotisations sur prestation		18'150.00	19'350.00
Legs et héritage		4'793.36	103'303.47
Total		1'541'940.11	1'597'966.54
Dont revenus à affectation limitée		261'842.75	144'593.05
Dont revenus à affectation libre		1'280'097.36	1'453'373.49

Produits de prestations de service

	en CHF	2015	2016
Social et Bénévolat		755'620.88	712'302.29
Formation		1'026'344.80	998'241.29
Aide aux Familles		509'707.94	513'926.80
Divers prestations administratives		3'295'88	4'430.10
Total		2'294'969.50	2'228'900.48

Contribution des pouvoirs publics

	en CHF	2015	2016
Commune		415'175.00	464'085.00
Canton		1'916'764.85	2'194'514.30
Confédération (yc LAVS art. 10 bis)		568'013.00	623'130.00
Total		2'899'952.85	3'281'729.30

Contributions d'œuvres d'entraide, d'institutions

	en CHF	2015	2016
Croix-Rouge suisse		146'056.60	208'277.50
Autres œuvres d'entraide		68'334.10	73'779.96
Total		214'390.70	282'057.46

Total des produits d'exploitation		6'951'253.16	7'390'653.78
--	--	---------------------	---------------------



12) Charges du personnel :

La masse salariale du personnel auxiliaire (Secteur Santé et Aide aux Familles) correspond à 9.07 % du total des salaires du personnel (7,16 % en 2015).

Elles comprennent les autres frais du personnel qui correspondent aux charges sociales patronales, aux indemnités kilométriques reversées aux chauffeurs bénévoles du Service des Transports ainsi qu'au personnel auxiliaire, aux frais de repas de la garderie, aux indemnités liées à l'accueil des civilistes durant l'année, aux frais de déplacement du personnel infirmier et de formation ainsi qu'à la formation continue et au perfectionnement du personnel de l'Institution, selon les dispositions en vigueur et annexées au Statut du personnel. Les salaires comprennent un montant de CHF 443'495.00 pour l'organe de direction.

Les activités de l'Association cantonale vaudoise sont fournies dans une large mesure par des bénévoles. Les prestations concernées sont principalement le service d'aide et d'accompagnement ainsi que le service des transports. La valorisation de ces activités, à un taux horaire de CHF 28.-/h représente un montant de CHF 1'077'657.00 (CHF 990'857.- en 2015)

	2015	2016
Heures Bénévoles	35'387.75	38'487.75
Valorisation des heures bénévoles à CHF 28.- CHF	990'857.00	1'077'657.00

Engagement de prévoyance

Les collaborateurs de la Croix-Rouge vaudoise sont assurés contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité et du décès auprès de la Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2^{ème} pilier. Il s'agit d'une fondation collective dotée d'un plan en primauté des cotisations, selon lequel les employés versent des cotisations définies et l'employeur finance la différence entre la contribution totale et les contributions des employés. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées.

Avantages (actifs) / engagements (passifs) économiques et charges de prévoyance

		2016	2015
Degré de couverture selon art. 44 OPP 2 %		1)	1)
Avantage économique de la CRV		aucun	aucun
Variation par rapport à l'année précédente / différence enregistrée avec effet sur le résultat de l'exercice sous revue	CHF	0	0
Cotisations ajustées à la période	CHF	0	0
Charges de prévoyance incluses dans les charges sociales	CHF	408'423.80	367'165.85

L'organe de révision de la Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2^{ème} pilier a recommandé l'adoption des comptes annuels 2015, présentés conformément à la recommandation SWISS GAAP RPC 26. Au moment de l'établissement des présents comptes, les comptes annuels 2016 de la Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2^{ème} pilier n'étaient pas encore disponibles (disponibles en juin 2017).

1) S'agissant d'une fondation collective, la caisse de prévoyance de la Croix-Rouge vaudoise ne dispose pas d'un degré de couverture propre.

A noter que la Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2^{ème} pilier applique un tarif net sans participation aux excédents.



13) Charges sur prestations :

Depuis 68 ans, la Croix-Rouge vaudoise participe activement, au sein de l'Association Suisse du Mimosa du Bonheur, à la vente annuelle de Mimosa afin de récolter des fonds qui pourront être ainsi reversés en aide directe aux enfants défavorisés du Canton de Vaud.

En 2016, c'est un montant CHF 78'793.65 (CHF 93'439.- en 2015) qui a été reversé en faveur des enfants.

Enfin, le Secteur Formation utilise du matériel pédagogique en adéquation avec les normes édictées pour un coût total en 2016 de CHF 29'586.35 (CHF 16'976.- en 2015).

14) Frais de véhicule :

La Croix-Rouge vaudoise bénéficie d'une police d'assurance véhicule nationale auprès d'Allianz Suisse, coordonnée par la Croix-Rouge suisse, concernant la circulation routière. L'Association Cantonale vaudoise verse une prime de 4.60 cts par kilomètre effectué.

En 2016, le nombre de kilomètres parcourus par l'ensemble des collaborateurs est de 548'944.65 (513'926 en 2015).

15) Charges membres et recherches de fonds :

L'Institution, par le biais d'un contrat national, collabore avec une société de recrutement de membres. Une commission est rétrocédée annuellement à cette dernière pour le recrutement et la gestion de ceux-ci.

Parallèlement, l'Institution a procédé à cinq mailings de recherche de fonds en collaboration avec une société indépendante de la Croix-Rouge. Un article est annexé à chaque campagne, permettant de sensibiliser les donateurs aux prestations de l'Institution. La Croix-Rouge vaudoise a également collaboré avec le Service de « Fundraising » de la Croix-Rouge suisse par le biais de trois mailings durant l'année 2016.

Le produit net 2016 représente un montant de CHF 73'418.84 (CHF 75'566.- en 2015).

16) Frais divers :

L'Association Cantonale vaudoise reverse à la Croix-Rouge suisse une cotisation annuelle calculée en fonction du nombre d'habitants du Canton de Vaud.

En 2016, cette dernière est de CHF 22'843.40 (CHF 22'481.- en 2015), ainsi que des cotisations pour CHF 19'910.20 (CHF 22'108.- en 2015) à diverses associations poursuivant des buts similaires.

Les frais d'exploitation correspondent principalement aux charges de téléphone, d'affranchissement et de matériel bureautique pour un montant de CHF 165'421.45.- (CHF 154'391.- en 2015), aux honoraires de tiers (y c. prestations de la fiduciaire) pour CHF 27'624.85 (CHF 24'137.- en 2015), les frais correspondants à l'organisation de l'assemblée générale et des rapports annexes pour CHF 5'572.30 (CHF 19'742.- en 2015) y compris les frais d'envois, le solde correspondant à la maintenance et aux interventions concernant le réseau informatique ainsi que la location des serveurs pour CHF 220'477.65 (CHF 200'318.- en 2015).

17) Frais de publicité et de relations publiques :

Nous avons poursuivi notre axe de communication. De nombreux « Events » ont été organisés en vue d'accroître la visibilité de nos prestations, notamment celles du Service d'Aide et d'Accompagnement, ceci d'autant plus durant cette année des 150 ans de la Croix-Rouge suisse. Toutes ces actions ont pour but de valoriser l'étendue de nos activités afin de les faire connaître et reconnaître par les instances étatiques et la population. Le stand de l'Institution a été totalement renouvelé et de nombreux « Give away » ont été distribués durant ces manifestations.



18) Résultat financier :

La Croix-Rouge vaudoise a enregistré un gain de change réalisé de CHF 7'371.18 sur ses placements durant l'année 2016, elle a réalisé une moins-value non réalisée de CHF 14'762.50 sur le portefeuille de titres et le dépôt de métaux précieux (moins-value de CHF 39'250.- en 2015).

Les intérêts et frais relatifs aux comptes de liquidités se montent à CHF 15'573.88 (CHF 12'860.- en 2015) ainsi que CHF 3'000.- (CHF 3'000.00 en 2015) concernant les intérêts sur le prêt de la Croix-Rouge suisse. Les produits sur placements et comptes de liquidités représentent un montant de CHF 13'466.75 (CHF 7'482.- en 2015).

19) Charges et produits hors exploitation :

Les charges hors exploitation concernent principalement des décomptes de chauffage pour des périodes antérieures ainsi que des indemnités exceptionnelles.

En ce qui concerne les produits hors exploitation, il s'agit notamment des produits des collectes Texaid, des mouvements correctifs sur le fonds de péréquation de la commune de Lausanne ainsi que qu'un correctif sur les comptes 2015 de la garderie.

20) Variation de provision :

La provision pour heures supplémentaires et vacances a été augmentée de CHF 16'676.05 au 31 décembre 2016 (diminuée de CHF 4'827.- en 2015). La provision pour heures supplémentaires et vacances est comprise dans la masse salariale brute dans le compte d'exploitation.

21) Tableau de financement :

Le flux de fonds de l'activité d'exploitation a été négatif durant l'exercice 2016 de CHF 431'544.23 (négatif de CHF 30'486.- en 2015), le flux d'activité d'investissement a été positif en 2016 de CHF 615'998.21 (négatif de CHF 216'671.- en 2015).

La variation globale des liquidités est positive pour CHF 184'453.98 (négative en 2015 de CHF 247'157.-).

22) Tableau de variation du capital :

La perte de l'exercice de CHF 371'976.30 (CHF 242'348.- perte en 2015) a été prélevée sur le capital de l'organisation.

Les prélèvements ont été effectués d'une part sur les fonds affectés pour CHF 135'507.20 (CHF 342'762.- en 2015), sur les fonds liés de CHF 32'519.85 (CHF 0.- en 2015) et sur les fonds libres de CHF 502'025.00 (CHF 222'000.- en 2015). La dotation aux fonds affectés durant l'année a été de CHF 144'593.05 (CHF 261'843.- en 2015), de CHF 136'000.00 pour les fonds liés (CHF 0.- en 2015) et de CHF 273'025.00 (CHF 222'692.36 en 2015) pour les fonds libres.

Les prélèvements des fonds affectés concernent les Secteurs Santé et Aide aux Familles, Social et Bénévolat ainsi que l'Administration.

23) Contrats de location :

	2017 (1 an)	2018 – 2021 (2 à 5 ans)
Leasing fax et machines	14'897.05	39'417.05
Locaux	533'934.00	1'228'254.00

24) Evénements postérieurs à la date du bilan :

On ne rapporte aucun événement notable ultérieur à la date de clôture de l'exercice susceptible d'avoir une incidence sur les comptes 2016.



25) Charges administratives :

Selon la SWISS GAAP RPC21, doivent être présentées les charges administratives et les charges de collecte de fonds et de publicité générales.

A cet effet, la méthodologie ZEWO a été appliquée.

Charges de collecte de fonds et de publicité générale	en CHF	2016
Total		867'379.59

Charges administratives	en CHF	2016
Total		1'348'928.88

C. Wick/D. Martino Mars 2017



Rapport de performance

Généralités

La « Croix-Rouge vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse » est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Elle est inscrite au Registre du Commerce depuis le 15 juin 2012.

Il s'agit d'une Association cantonale au sens des statuts de la Croix-Rouge suisse, dont elle est membre actif. Elle a pour but d'accomplir les tâches humanitaires prévues par les statuts de la Croix-Rouge suisse, conformément aux Principes Fondamentaux de cette dernière et elle reconnue comme œuvre d'entraide et d'utilité publique.

Elle assure en particulier, sur le territoire et au niveau cantonal :

- l'exécution des décisions prises par les organes faïtiers de la Croix-Rouge suisse;
- la coordination des décisions et des actions entreprises, notamment dans les domaines sociaux et médico-sociaux;
- des activités propres, notamment d'aide aux jeunes parents, aux personnes âgées et en faveur de l'enfance défavorisée;
- la gestion d'un Secteur Formation, spécialement pour les métiers de la santé, de l'aide à la famille et du bénévolat;
- la collaboration avec d'autres Organisations de la Croix-Rouge suisse et des Institutions poursuivant des buts similaires.

La Croix-Rouge vaudoise se veut présente sur l'ensemble du territoire vaudois et la majorité de ses prestations sont aujourd'hui proposées sur l'entier du Canton.

Ses organes sont les suivants :

- l'Assemblée Générale : représentée par les membres de l'Association cantonale vaudoise;
- le Comité : composé de dix membres au moins, élus à la majorité par l'Assemblée générale, pour trois ans et rééligibles pour trois mandats au plus;
- l'Organe de révision : représenté pour l'exercice 2016 par la Fiduciaire Fidacor SA.

Ses engagements

La Croix-Rouge vaudoise concentre l'entier de ses activités en faveur de la population locale.

Son action repose sur le travail de bénévoles motivés et formés, de collaborateurs professionnels et qualifiés ainsi qu'avec le soutien de ses membres et donateurs.

La Croix-Rouge vaudoise est financièrement indépendante de la Croix-Rouge suisse. Ses ressources se composent des dons de ses membres et donateurs, du soutien de certaines entreprises et de subventions des Pouvoirs publics pour des activités bien précises.

Sa mission

Est orientée sur 3 axes principaux :

- Protéger la vie;
- Promouvoir la santé;
- Préserver la dignité humaine.



Ses activités

Se déroulent dans les domaines de :

- l'aide;
- l'intégration sociale;
- la santé;
- la formation.

Sa préoccupation

Traduire au quotidien l'application des Principes Fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge pour guider ses actions et accomplir sa mission :

- en concentrant ses forces sur des domaines dans lesquels elle est reconnue pour ses capacités;
- en privilégiant la qualité par rapport à la quantité;
- en connaissant et en comprenant la réalité locale, ce qui lui permet de concevoir des programmes adéquats et de répondre précisément à ces besoins;
- en recourant au bénévolat pour l'aider à accomplir sa tâche d'entraide;
- en mettant à disposition de la population les ressources humaines et financières qui lui sont confiées.

Son souhait

L'idéal humanitaire qu'elle souhaite transmettre doit permettre à la population de soutenir sa mission et de s'identifier à l'esprit qui l'anime.

Sa structure

- **La Direction**

Directeur : M. Claude Gross

Directrice adjointe : Mme Carine Wick

Responsable du Service « Fundraising » et membre de la Direction : Mme Nathalie Schaer

- **Le Domaine Administratif**

Directrice adjointe : Mme Carine Wick

Les activités de la Croix-Rouge vaudoise sont regroupées au sein de trois Secteurs :

- **Le Secteur Social et Bénévolat**

Co-Responsables : Mme Muriel Cuendet Schmidt et M. Stéphane Ballaman

De l'aide d'urgence à la lutte contre l'exclusion, les actions de solidarité sont nombreuses. Toutes ont pour objectif de créer des ponts entre le gens et de renforcer ainsi la responsabilité collective en faveur des plus démunis.

Le bénévolat peut prendre des formes variées, adaptées à tous les contextes de disponibilité, de statut social et de compétences et c'est ainsi qu'il peut proposer des activités régulières ou au contraire ponctuelles. L'essentiel demeurant de pouvoir offrir à ceux qui en ont besoin les forces et les disponibilités de ses bénévoles à travers des gestes humanitaires dont la société a tant besoin.



- **Le Secteur Santé et Aide aux Familles**

Responsable : Mme Lelia Trezzini

Ce Secteur est là pour soutenir toutes les familles. Des situations de vie courantes comme le recours à un/une Baby-Sitter aux situations d'urgence comme pour la prestation de Garde d'Enfants-Malades ou Parent-Rescousse, notre équipe est à l'écoute de vos besoins et se déplace pour y répondre. Le personnel engagé dans les situations à domicile peut intervenir 7 jours sur 7.

En outre, il existe la Garderie « Les Koalas », qui est une structure d'accueil pour la petite enfance, faisant partie du Réseau de Lausanne (Réseau-L), répondant au cadre de référence du Service de la Protection de la Jeunesse (SPJ). Elle accueille les enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école enfantine.

- **Le Secteur Formation**

Responsable : Mme Nuria Droz

Adjointe : Mme Claudie Leconte

Le Secteur Formation dispense des cours dans le domaine de la promotion de la santé à travers les différentes étapes de l'existence, de la petite enfance au très grand âge, car dans une société comme la nôtre, caractérisée par sa complexité et son évolution rapide, il s'avère toujours plus important de se former sa vie durant.

La promotion de la santé rend les personnes capables de veiller à leur bien-être et les encourage à agir de manière responsable vis-à-vis d'eux-mêmes et, des autres.

La formation destinée aux adultes apporte un soutien aux personnes qui la suivent, en leur permettant d'assumer les différentes situations qu'elles doivent affronter et de participer au façonnement de leur environnement aussi bien privé que professionnel.

- **Collaborateurs :**

61 collaborateurs (44.49 EPT) au 31 décembre 2016

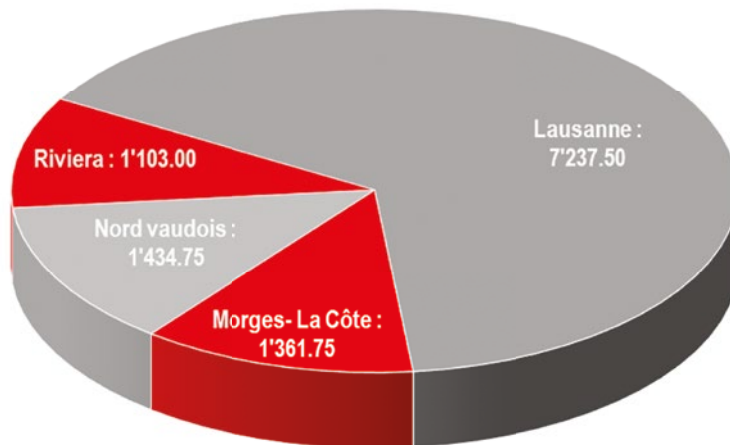
53 Assistantes Croix-Rouge sur l'exercice 2016 (6.45 EPT)

30 collaborateurs externes (1.03 EPT) travaillant sous mandats ponctuels, principalement pour le Secteur Formation et la Garderie « Les Koalas ».

Secteur Santé et Aide aux Familles (SAF)

Les Services d'Aide à la Famille regroupent : Garde d'Enfants Malades (GEM), Parents-Rescousse (PR), Trait d'Union (TU), Baby-Sitting (BS), Garderie les Koalas.

- Garde d'Enfants Malades (GEM) – Parents-Rescousse (PR) – Trait d'Union (TU)**

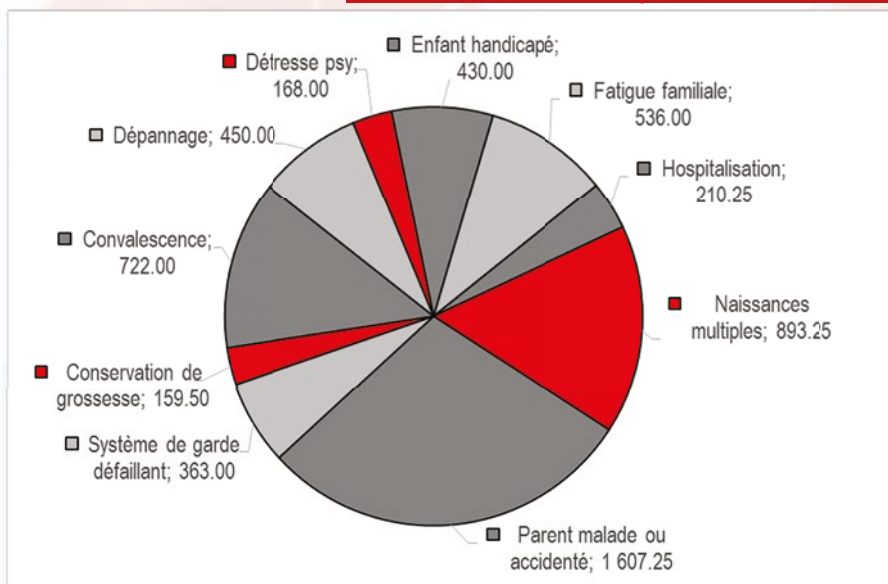


En 2016, nous avons réalisé 11'137 heures pour ces trois prestations, sur l'ensemble du canton de Vaud. Nous avons accompagné 472 familles pour 631 enfants.

- Parents-Rescousse (PR)**

Le Service Parents-Rescousse est conçu pour répondre aux besoins d'urgence des parents malades, momentanément indisponibles ou traversant des difficultés personnelles et qui ne savent pas à qui confier la garde de leurs enfants. Le but est d'assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant au sein de sa famille. Une Assistante Croix-Rouge, encadrée par l'équipe infirmière, prend le relais durant la période d'empêchement parental. La prestation se déploie sur l'ensemble du Canton de Vaud. Le Service Parents-Rescousse est sollicité sur l'ensemble de l'année, pour des missions se déroulant aussi bien le jour que la nuit, notamment dans les situations d'épuisement parental lié à un retour de maternité avec naissances multiples.

Nombre d'heures par type de problématique PR



L'année 2016 comptabilise 5'539.25 heures, soit 1'961.25 heures supérieures à 2015.

En 2016, nous sommes intervenus auprès de 148 familles (37 bénéficiaires se retrouvent dans plusieurs problématiques) et avons gardé 254 enfants.

Secteur Formation (SF)

Le secteur Formation de la Croix-Rouge vaudoise organise et délivre de nombreuses formations destinées au tout public, ainsi qu'aux professionnels, dans les domaines Médico-social, Petite Enfance, Promotion de la Santé & Santé et Sécurité au travail. Chaque formation bénéficie du label EduQua.

• Auxiliaire de santé CRS

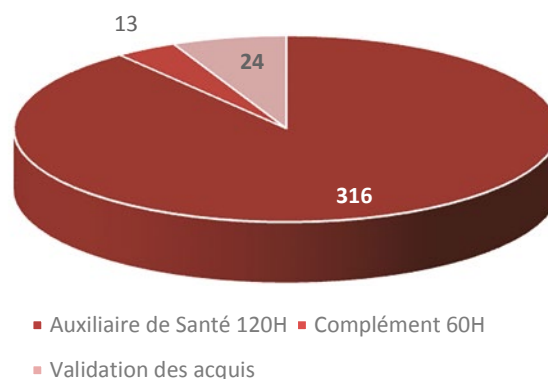
Créée il y a plus de 50 ans, la formation permet d'acquérir les connaissances essentielles pour travailler dans les soins de base et l'accompagnement en institution ou à domicile. Facilitatrice pour l'intégration sociale, elle ouvre de nouveaux horizons professionnels par le biais d'un emploi reconnu dans le milieu médico-social et permet la reconnaissance d'un savoir-faire et d'un savoir-être. En 2016, 19 formations ont été programmées et suivies par 335 participants pour un total de 36'420 heures/participants.

Auxiliaire de Santé 2016	2016
Participants	335
Leçons / heures	3'305
Heures participants	36'420

Grâce à 2 nouveautés mises en place cette même année, le secteur Formation de la Croix-Rouge vaudoise a optimisé l'accès à la formation pour les personnes issues de la migration, augmentant ainsi les conditions de réussite en fin de formation et allégeant financièrement un public déjà précarisé :

1. La création et la mise en place d'un test d'admission gratuit proposé à chaque candidat qui permet de vérifier si le niveau de français est suffisant pour l'inscription à la formation. Auparavant, toutes les personnes non-francophones devaient effectuer un test Bulats dans une école de langues et en assumer le coût.
2. En accord avec les EMS vaudois, le stage pratique effectué en fin de formation théorique a été allongé d'une semaine, passant ainsi à 4 semaines de stage obligatoire. Cette différence est déterminante pour un grand nombre d'apprenants venus d'Europe, d'Afrique ou d'Amérique du Sud qui ont besoin d'un peu plus de temps pour intégrer les pratiques du monde des soins en Suisse.

Certificats d'Auxiliaire de Santé délivrés en 2016 : 353





- **Baby Sitting**

Cette formation, qui aborde les besoins fondamentaux de l'enfant et apprend les gestes essentiels et l'attitude à adopter en cas de difficulté, rencontre chaque année le même succès et ce ne sont pas moins de 597 jeunes dès 14 ans qui se sont inscrits aux 42 cours organisés par la Croix-Rouge vaudoise, totalisant ainsi 5'970 heures/participants.

Durant cette formation, les futurs baby-sitters ont pu intégrer avec aisance les notions théoriques par le biais de la pratique grâce à un matériel de puériculture complet et actuel, à des mannequins nouveau nés et à la riche transmission d'expériences concrètes de leurs formatrices, infirmières et expertes dans le domaine de la Petite enfance.

Baby Sitting	2015	2016
Heures participants	5'550	5'970
Nbre de cours	38	42
Participants	569	597

A l'Assemblée Générale
ordinaire des membres
de la Croix-Rouge vaudoise, Association
cantonale de la Croix-Rouge suisse
à Lausanne

N /réf. : SI

Morges, le 27 mars 2017

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Croix-Rouge vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fidacor SA



S. Ingram
Expert-réviseur agréée
Réviseur responsableS. Del Sordo
Expert-réviseur agréé

Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe)
- Rapport de performance

Les 7 Principes Fondamentaux

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leur activité humanitaire et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les Principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un Mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

Les Principes fondamentaux ont été proclamés par la XX^e Conférence Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Vienne en 1965. Ce texte, révisé, est contenu dans les statuts du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, adopté par la XXV^e Conférence Internationale de la Croix-Rouge à Genève en 1986.

